

# Rapport moral et d'orientation

Cette année 2018 peut être qualifiée de transition pour mieux préparer le Polyèdre de demain. Notre association socio culturelle compte 2409 adhérents et ce sont 330 nouveaux adhérents qui nous ont rejoint depuis 2017.

35% de nos adhérents ont entre 0 et 11 ans, 2 % entre 12 et 16 ans, 5 % entre 17 et 25 ans, 35% entre 26 et 59 ans et 23% ont plus de 60 ans.

Les évolutions au sein des différentes classes d'âges restent stables. La tranche d'âge 12 à 25 ans permet une marge de progression importante.

Si la provenance de nos adhérents qui fréquentent régulièrement notre centre obéit encore à une logique de grande proximité (centre ville de Seynod de 70% en 2016 à 58% pour 2017), il faut remarquer cependant la hausse de la fréquentation des habitants issus des communes alentours et de la Commune Nouvelle d'Annecy. Concernant les habitants issus de la Commune Nouvelle d'Annecy, le taux de fréquentation a doublé en 2017. Il était environ de 5% en 2016 pour avoisiner les 10% en 2017.

Nous observons également que 75% de nos adhérents ne sont pas éligibles au bénéfice des quotients communaux. La Commune Nouvelle d'Annecy et plus particulièrement la commune déléguée de Seynod, afin de rendre la culture et le loisir accessibles à tous, offre une aide financière aux personnes et familles sous la forme de chèque de 30 ou 70 euros. Notre association a fait le choix de poursuivre une politique sociale interne en appliquant les réductions de 5% ,10% ou 20% selon le quotient familial.

Notre centre socioculturel veut être un foyer d'initiatives porté par ses habitants et ne pas être qu'un lieu de consommation d'activités soutenu par la collectivité. Ce foyer d'initiatives est appuyé par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire (définition issue de la charte fédérale des centres sociaux).

Le Polyèdre articule ses actions autour de trois grands pôles dont l'ADN se veut être la volonté de rencontre, de partage, de solidarité et de curiosité de l'Autre afin de contribuer au développement du mieux vivre ensemble et que les différences soient une source d'enrichissement mutuel.

Pour ce faire, la structure est majoritairement financée par ses adhérents, auxquelles s'ajoutent les subventions de la commune, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Départemental et l'Etat.

Le premier espace concerne les activités régulières :

- Les activités régulières contribuent tout en développant des capacités sportives artistiques culturelles ou linguistiques individuelles à créer une émulation de groupe pour une progression dans le plaisir à plusieurs.

Lorsque nos adhérents viennent pour une activité, c'est la dynamique de groupe, la volonté de partage et d'échange et l'esprit d'ouverture qui en est le moteur.

Les scènes ouvertes constituent une expression concrète de l'appropriation du lieu par les habitants où des artistes amateurs testent leurs talents auprès d'un public venu pour partager leur passion et les encourager.

Le second espace est représenté par le centre social :

- Le Polyèdre bénéficie d'un agrément centre social où sont développées les Actions Collectives Famille et Animation Globale Coordination soutenues et financées par la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute Savoie. La démarche et la conception du projet d'animation collective famille vise à répondre avec les familles à leurs préoccupations.

Le bilan du précédent agrément a mis en évidence trois objectifs sur lesquels il fallait concentrer nos efforts :

- Identifier le Polyèdre comme une structure sociale accompagnant les parents dans leur rôle éducatif. Le soutien à la parentalité est pris en compte à travers les ateliers Perlipapote, l'aide aux devoirs marqué par le dynamisme des bénévoles qui partagent leurs compétences et la mise en place de conférences sur des thématiques choisies comme par exemple la conférence sur le burn out parental.

- La lutte contre la précarisation et l'isolement de certains publics pour favoriser l'autonomie : des bénévoles animent les ateliers de français dans la vie quotidienne et les mardis rencontre sont encadrés par la référente famille.

- Innover dans les formes d'expression et les lieux d'échanges entre habitants et intergénérationnel : nous sommes ravis de compter parmi nous l'association humanisme et société qui anime des temps d'échanges entre habitants sur des sujets de société dans le respect des opinions et la convivialité.

Le troisième espace est représenté par l'accueil de loisirs :

- L'accueil de loisirs a une capacité de 112 enfants. Le projet pédagogique vise à éveiller la curiosité et permettre l'apprentissage dans le respect du groupe et dans le but de développer l'autonomie des enfants. Nous avons accueilli cette année 1014 enfants.

A ces espaces s'ajoutent des temps forts et fédérateurs comme le Carnaval, l'arrivée du Père Noël, la Zumba/petits bals et les ateliers du Polyèdre en fête à l'Auditorium de Seynod.

Notre structure a signé une convention avec la ville d'Annecy en 2018 permettant au Polyèdre de s'affirmer au travers d'une mission de rayonnement : C'est le projet polyèdre 2.0

Il s'agira d'accompagner nos publics dans la transition numérique afin de les préserver de la fracture numérique que l'on appelle aussi l'illectronisme. D'ici 2022 le gouvernement s'est fixé l'objectif ambitieux de nous faire réaliser 100% des démarches en ligne : le Polyèdre, peut compter sur le soutien des entreprises seynodiennes et de la ville d'Annecy. L'appel à projet auquel notre association a répondu nous a permis d'obtenir 3500 euros de la ville d'Annecy. Et tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable, notre structure a pu également compter sur le soutien d'entreprises seynodiennes en se voyant remettre huit unités centrales, claviers, souris et moniteurs en vue du démarrage de notre espace informatique. Cet équipement nous permettra de commencer nos ateliers d'aide aux démarches administratives et d'initiation à l'outil comme par exemple la création d'adresse mail pour l'ouverture des comptes AMELI, CARSAT, CAF...mais également nos ateliers d'apprentissage des logiciels de bureautique.

D'autre part, les logiciels libres présentent une alternative à envisager et à construire dans le cadre des pratiques collaboratives pour développer l'accès à tous.

Des partenariats privés seront recherchés pour mener à bien des projets numériques plus spécifiques et pouvant intéresser des publics plus jeunes comme les activités de codage, création de jeux, de vidéos, de dessins animés, de formats musicaux... Pour cela, une demande de rescrit mécénat a été faite auprès de l'administration fiscale.

Le site internet du Polyèdre entamera sa rénovation et se voudra plus interactif. Nous souhaitons vous consulter régulièrement pour construire ensemble le polyèdre de demain concernant la mise en place de nouvelles activités ou plus simplement la mise en œuvre de nouveaux projets participatifs.

Pour nos enfants, le retour à la semaine de quatre jours nécessitera un renforcement de notre équipe d'animation. Les nouveaux horaires d'accueil du centre de loisirs pour les mercredis seront : 7h30 à 18H30, afin de mieux répondre aux attentes des familles.

Le Polyèdre à travers votre implication active sera celui que vous voudrez qu'il soit.

Comptant sur votre présence,

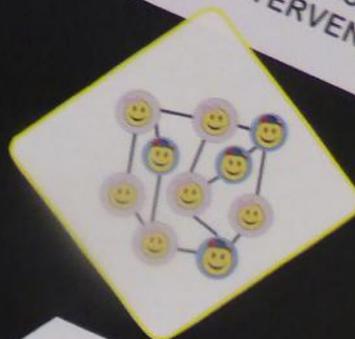
# Rapport d'activités

## ACCUEIL

ORIENTATION DES PUBLICS ET RENSEIGNEMENTS



LIEN ESSENTIEL ENTRE LES DIFFERENTS PUBLICS ET INTERVENANTS



DES TEMPS FORTS EN JUIN ET SEPTEMBRE  
(200 appels par jour, plus de 200 passages)

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES  
ACCUEIL DE LOISIRS  
FRANÇAIS LANGUES ETRANGERES  
ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE



Le Polyèdre  
Samedi 2 décembre 2017  
De 14h à 17h  
33<sup>ème</sup> Bourse aux jouets

Reservations de samedi au mardi, en fonction de la disponibilité des places

vente réservée aux particuliers

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

AU POLYEDRE

4 Impasse 74 Innes - BP 51 - 76602 SEVIGNY CEDEX

Tel. 04 30 88 34 67

www.polyedre.fr - @polyedre

SECRETARIAT EN LIEN  
AVEC L'ACCUEIL



# ACCUEIL DE LOISIRS

## Objectifs pédagogiques :

- Rendre l'enfant autonome, responsable
- Favoriser l'autonomie de l'enfant
- Développer la notion de coopération
- Développer la confiance en soi et en l'autre
- Favoriser l'entraide
- Sensibiliser les enfants à l'utilisation des locaux (Lumière, eau, tri des déchets)
- S'approprier les espaces proches de son environnement (Parc, cour, espace public, institution)
- Respecter son environnement, les publics, ...
- Prendre conscience des risques domestiques et de la sécurité routière



## IDEE CADEAU DE NOEL

### Séjour à la Féclaz !

Le gîte de la quillaie nous accueille du **12 au 16 février 2018** dans un chalet entièrement rénové pour votre groupe !

#### Au programme de la semaine :

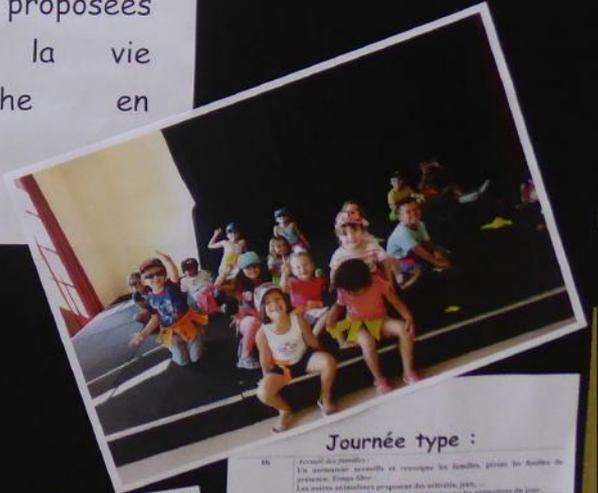
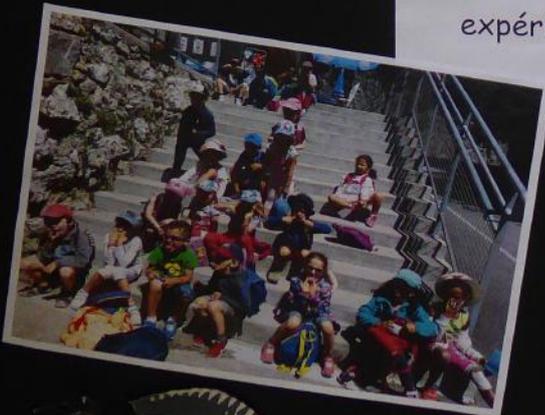
- L'après-midi à la piscine
- L'initiation à la randonnée
- De la neige
- Des moments particuliers : repas de Noël, nos traditions locales et un **au planétarium**

## Séjour Neige

Le Polyédre



• Des activités ludiques et éducatives sont proposées en favorisant la vie collective riche en expérience



### Journée type :

8h	Accueil des familles
8h30	En groupe, accueil et renseignements aux familles, grâce au livret de présence. Remise des livrets.
8h45	Les autres activités prévues des activités, dans le hall, en fonction des disponibilités.
9h	Préparation
9h15	Tous rassemblés le matin, puis en petit groupe par âge (ou autres) pour la semaine. Au moins un instant d'attente, les enfants se débarrassent de la semaine et répondent aux questions. Un petit moment en grand groupe est consacré à la lecture de la semaine et à la discussion de la semaine.
9h30	Le matin, les enfants se dirigent vers le chalet de leur groupe.
9h45	Chaque animateur gère son activité et les enfants de son groupe.
10h	Départ des groupes pour la semaine au chalet.
10h15	Préparation
10h30	Départ des enfants en petit groupe par âge (ou autres).
10h45	Les plus petits commencent à travailler.
11h	Plus tard, l'âge, les enfants ont le choix entre 2 ateliers, 3 ateliers différents, et un petit libre.
11h30	Travail en atelier individuel
11h45	2 temps d'attente prévus dans certains (A.M.E., temps d'échange avec les autres, jeux, jeux de groupe, animation 1 heure)
12h	Accueil
12h15	Chaque animateur gère son activité et les enfants de son groupe.
12h30	Travail en atelier
12h45	Échange des parents, gîte et bilan avec les enfants.
13h	Accueil des familles
13h15	Départ de préparation de jour suivant. En semaine, accueil et renseignements aux familles, grâce au livret de présence.
13h30	Fin de la semaine
13h45	Les autres programmes des activités, jeux, ateliers... dans l'attente des enfants, le matin, les enfants peuvent profiter de l'animation de l'animation, et continuer à travailler (jusqu'à 14h).
14h	Attention de l'après-midi à l'animation 14h30. Les enfants, maintenant, ont le choix de leur



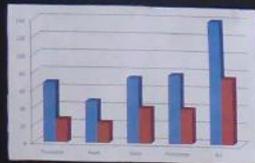
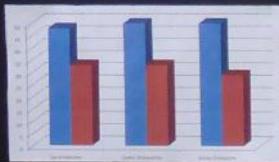
# ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de Loisirs en quelques chiffres



Accueil de loisirs Jeunes

Accueil de loisirs Enfants



- Une équipe dynamique et disponible accueille vos enfants tous les mercredis de l'année scolaire ainsi que durant les vacances.



■ Enfants âgés entre 3 et 5 ans

■ Enfants âgés entre 6 et 9 ans



# ACTIVITES

# REGULIERES

# EXPRESSIONS

## PETITE ENFANCE

17 ateliers  
122 participants

36 ateliers  
336 participants  
tous âges  
confondus

## LANGUES

## SPORT

57 ateliers  
621 participants  
Tous âges  
confondus



57 ateliers  
621 participants

## BIEN-ÊTRE

13 ateliers  
162 participants  
tous âges  
confondus

## DANSE

30 ateliers  
353 participants  
tous âges  
confondus

## MUSIQUE

36 ateliers  
336 participants  
tous âges  
confondus



# PARENTALITE

## Perli-papote

Lieu d'accueil parents - enfants

ouvert chaque vendredi matin (sauf durant les vacances scolaires) pour les tout-petits, âgés de 0 à 3 ans accompagnés d'au moins un de leur parents pour partager et échanger

26 enfants accompagnés d'un de leurs parents

Perli-Papote

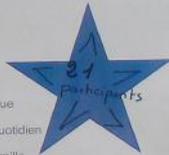


## Sortie famille

Pour

- Partager une sortie en famille de manière ludique
- Découvrir un environnement différent de son quotidien
- Créer des souvenirs communs au sein de la famille

Et répondre à la mission de centre social du Polyèdre : Ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité



## LE CHEF c'est moi !

En partenariat avec la CAF/ESF

- Favoriser la rencontre et l'échange au sein et entre les familles
- Susciter l'envie de cuisiner pour manger bien, bon et simple
- Valoriser les savoir-faire et les envies des adolescents auprès de leurs parents



## Des Ateliers parents-enfants

Des conférences

Des spectacles



Et plein d'autres moments partagés



# VIE SOCIALE

- Soutenir les habitants dans leur projet de créer des moments partagés
- Créer du lien social entre les familles de différents quartiers d'un même territoire
- Favoriser des liens intergénérationnels
- Responsabiliser et impliquer les familles-habitants dans le « vivre ensemble » et s'approprier son lieu de vie

## Projets Collectifs et partagés

### Des ateliers Français dans la vie quotidienne

Des ateliers d'apprentissage de la langue française sont proposés pour tous les adultes désireux d'apprendre ou de perfectionner leur français. Les ateliers sont basés sur l'expression orale des situations de la vie quotidienne.

8 Participants embaîlés par 3 bénévoles

### Fête des habitants

Septembre 2017, quartier Joubert en partenariat avec l'Association Passage et Haute Savoie Habitat et les habitants.

Tournoi Baby foot géant, maquillage, perçussions, pêche à la ligne, jeux en bois, mâtado géant.

200 habitants

37 participants et 14 soupes partagées

### SOIRÉE SOUPE DU MONDE

Venez partager votre soupe au Polyèdre à Seynod

Vendredi 5 janvier 2018 A partir de 18h00

Cuisines du CAPS et du Polyèdre disponibles toute la journée pour cuisiner si vous le souhaitez

Merci de confirmer votre présence (lettre si vous faites une soupe) au 06 14 55 71 41 ou 06 20 28 20 53

Le Polyèdre HALPAGES Les Habitants HABITAT ANNECY COMMUNE NOUVELLE d'ANNECY Seynod

### SOIRÉE SALADES & DESSERTS DU MONDE

Qui aime cuisiner aime partager!

Venez partager vos salades et vos desserts derrière le local de Passage au 16 rue des Grandes Teppes

Vendredi 11 mai 2018 A partir de 18h00

En cas d'intempéries, l'événement est maintenu à l'intérieur des locaux. Des jeux pour enfants seront prévus.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez joindre Habitat au 06 19 37 48 19 ou Habitat au 06 20 28 20 53

Le Polyèdre HALPAGES Les Habitants HABITAT ANNECY COMMUNE NOUVELLE d'ANNECY Seynod

### CARNET DE VOYAGE MARSEILLE

du 12 au 13 octobre

11 participants et 2 accompagnants



## Les « Mardis rencontre »

### SOUPES du monde

### Repas de Noël

26 Participants



### espace famille intergénérationnel

Se rencontrer, Oser, Créer un lieu, Échanger, Se faire confiance, Se projeter.

# Rapport financier

Pour rappel, l'année 2017 s'était soldée par un excédent de 6 024€

## LES CHARGES

Pour l'année 2018, on note une augmentation des charges de 2% soit 22 005 euros par rapport à l'exercice précédent portant le total des charges sur l'exercice 2018 à 1 119 682,67 euros.

Cette augmentation est due principalement aux postes suivants :

- Salaires et traitements : Augmentation des salaires avec les charges sociales correspondantes des animateurs d'activité indépendants qui sont passés salariés.
- Dotation aux provisions pour départs en retraite avec régularisation de charges.

## LES PRODUITS

Pour l'année 2018, on note une diminution des produits de 2,05% soit 22 193 euros par rapport à l'exercice précédent, portant le total des produits sur l'exercice 2018 à 1 081 509,23 euros.

Cette diminution est due essentiellement à la baisse de la subvention de la Ville de 30 000 euros suite à la préconisation de la CRC (Chambre Régionale des Comptes) qui avait, lors de son contrôle, jugé trop importants les fonds propres de l'Association, d'où diminution de la subvention de la Ville de 30 000 euros sur chacun des exercices 2018, 2019 et 2020.

## RESULTAT

L'exercice 2018 se termine donc par un résultat négatif de 38 173,44 euros.

Compte tenu de la baisse annoncée de la subvention de la Ville pour les deux prochains exercices, il semble difficile, voir impossible, d'arriver à présenter un budget en équilibre pour les deux années à venir.

Aussi, le Polyèdre devra poursuivre ses efforts pour tendre vers cet équilibre en diminuant les charges de manière substantielle tout en augmentant les produits, avec notamment la recherche de nouveaux partenaires (sponsors ou autres dons défiscalisés) en espérant retrouver dès 2021 la totalité de la subvention de la Ville afin de continuer à remplir pleinement son rôle d'animation sociale au Cœur de la Cité.

**COMPTE DE RESULTAT**

Sélection période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Toutes les écritures

Charges (ttc)	Du 01/01/2018 au 31/12/2018		31.12.2017
	Montant	Total	Total
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
ACHATS MATIERES PREMIERES AUTRES APPROVISIONNEMENTS	49 400.32		50 564.29
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERIEURES	291 507.67		309 217.17
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	24 344.24		22 845.00
SALAIRES ET TRAITEMENTS	503 651.28		497 451.55
CHARGES SOCIALES	179 599.06		175 736.27
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		39 702.68	21 020.17
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	3 842.74		18 355.03
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX PROVISIONS			
/ACTIF CIRCULANT : DOTATION AUX PROVISIONS	35 859.94		2 665.14
RISQUES & CHARGES : DOTATION AUX PROVISIONS			
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASSOCIATION			
AUTRES CHARGES	7 810.83		5 475.25
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (1)</b>		<b>1 096 016.08</b>	<b>1 082 309.70</b>
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES			
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (3)</b>			
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
SUR OPERATIONS DE GESTION			7 456.28
SUR OPERATION EN CAPITAL			4 000.00
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES STOCKS	23 666.59		3 912.00
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (4)</b>		<b>23 666.59</b>	<b>15 368.28</b>
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (5)			
PARTICIPATION DES SALAIRES AU RESULTAT (6)			
IMPOTS SUR LES SOCIETES (7)			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 119 682.67</b>	<b>1 097 677.98</b>
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE			6 024.16
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 119 682.67</b>	<b>1 103 702.14</b>



**COMPTE DE RESULTAT**

Produits (ttc)	Du 01/01/2018 au 31/12/2018		31.12.2017
	Montant	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
VENTES DE MARCHANDISES			
PRODUCTION VENDUE	581 554.05		533 716.53
<b>SOUS-TOTAL A</b>		<b>581 554.05</b>	<b>533 716.53</b>
PRODUCTION STOCKEE			
PRODUCTION IMMOBILISEE			
SUBVENTION D'EXPLOITATION	443 040.00		466 619.00
REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERT DE CHARGES	9 566.78		47 963.44
COLLECTES			
COTISATIONS	27 656.67		23 990.00
AUTRES PRODUITS	4 890.00		4 300.00
<b>SOUS-TOTAL B</b>		<b>485 153.45</b>	<b>542 872.44</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		<b>1 066 707.50</b>	<b>1 076 588.97</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)</b>			
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET CREANCES			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	10 480.19		10 388.63
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)</b>		<b>10 480.19</b>	<b>10 388.63</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
SUR OPERATIONS DE GESTION	4 321.54		1 108.34
SUR OPERATIONS EN CAPITAL			
REPRISES SUR PROVISIONS			15 616.20
TRANSFERT DE CHARGES			
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)</b>		<b>4 321.54</b>	<b>16 724.54</b>
<b>REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>1 081 509.23</b>	<b>1 103 702.14</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = PERTE</b>		<b>38 173.44</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 119 682.67</b>	<b>1 103 702.14</b>



**COMPTE DE RESULTAT**

**EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE**

Répartition par nature de charges			Répartition par nature de ressources		
860	Secours en nature		870	Bénévolat	
86020000	MISE A DISPOSITION GRATUITE LOCAUX	398 965,28	87020000	MISE A DISPOSITION GRATUITE LOCAUX	398 965,28
	<b>TOTAL (860)</b>	<b>398 965,28</b>		<b>TOTAL (870)</b>	<b>398 965,28</b>
	<b>Total charges contributions volontaires</b>	<b>398 965,28</b>		<b>Total produits contributions volontaires</b>	<b>398 965,28</b>



**BILAN**

Actif	Du 01/01/2018 au 31/12/2018			31.12.2017
	Brut	Amort	Net	Total
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>19 135.78</b>	<b>19 135.78</b>		
FRAIS D'ETABLISSEMENTS				
FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
CONCES. BREVETS LICENCES MARQUES				
DROIT AU BAIL				
AUTRES	19 135.78	19 135.78		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>214 388.50</b>	<b>209 533.38</b>	<b>4 855.12</b>	<b>6 902.66</b>
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE				
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI				
INSTALLATION TECHNIQUE MATERIEL ET OUTILLAGE				
AUTRES	214 388.50	209 533.38	4 855.12	6 902.66
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>22 567.00</b>		<b>22 567.00</b>	<b>22 213.00</b>
PARTICIPATIONS				
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISES	22 317.00		22 317.00	21 963.00
PRETS				
AUTRES	250.00		250.00	250.00
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)</b>	<b>256 091.28</b>	<b>228 669.16</b>	<b>27 422.12</b>	<b>29 115.66</b>
<b>STOCKS ET ENCOURS</b>				
MATIERES PREMIERES & AUTRES APPROVISIONNEMENTS				
EN COURS DE PRODUCTION				
PRODUITS INTERMEDIAIRES				
MARCHANDISES				
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTES VERSES/COMMANDES				
<b>CREANCES</b>	<b>40 146.64</b>		<b>40 146.64</b>	<b>83 187.29</b>
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES	1 090.00		1 090.00	2 074.00
AUTRES	39 056.64		39 056.64	81 113.29
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	<b>200 070.97</b>		<b>200 070.97</b>	<b>200 070.97</b>
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>308 702.19</b>		<b>308 702.19</b>	<b>245 118.22</b>
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>15 305.91</b>		<b>15 305.91</b>	<b>17 188.41</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)</b>	<b>564 225.71</b>		<b>564 225.71</b>	<b>545 564.89</b>
<b>CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (3)</b>				
<b>PRIMES DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS (4)</b>				
<b>ECART DE CONVERSION ACTIF (5)</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>820 316.99</b>	<b>228 669.16</b>	<b>591 647.83</b>	<b>574 680.55</b>

**BILAN**

<b>Passif</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31.12.2017</b>
	<b>Montant</b>	<b>Total</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE		
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES	195 120.75	189 096.59
REPORT A NOUVEAU		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-38 173.44	6 024.16
<b>TOTAL FONDS PROPRES (1)</b>	<b>156 947.31</b>	<b>195 120.75</b>
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
ECART DE REEVALUATION		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS REGLEMENTES		
DROITS DES PROPRIETAIRES		
<b>TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (2)</b>		
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (1 + 2)</b>	<b>156 947.31</b>	<b>195 120.75</b>
PROVISIONS POUR RISQUES	55 912.00	3 912.00
PROVISIONS POUR CHARGES	80 118.17	52 041.25
<b>TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (3)</b>	<b>136 030.17</b>	<b>55 953.25</b>
<b>FONDS DEDIES (4)</b>		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDITS		141.91
EMPRUNTS ET DETTES FINANCEURS DIVERS		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	17 683.81	25 339.91
DETTE FISCALES ET SOCIALES	75 614.74	87 864.00
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	7 946.29	3 881.70
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	197 425.51	206 379.03
<b>TOTAL DETTES (5)</b>	<b>298 670.35</b>	<b>323 606.55</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>591 647.83</b>	<b>574 680.55</b>



**LE POLYÈDRE**  
4, IMPASSE SAINT-JEAN  
74600 SEYNOD

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mesdames, Messieurs les adhérents,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association "Le Polyèdre" relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

*Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

*Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La date de clôture de l'exercice au 31 décembre ne correspond pas à la saisonnalité du Polyèdre dont les activités suivent l'année scolaire. Nous nous sommes assurés que l'annexe des comptes annuels explicitait la détermination du montant inscrit en compte de produits constatés d'avance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

## AUDIT ET FINANCE S.A.R.L.

---

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

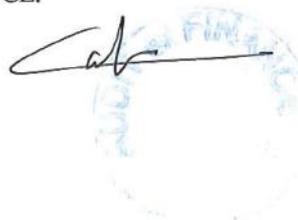
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.  
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

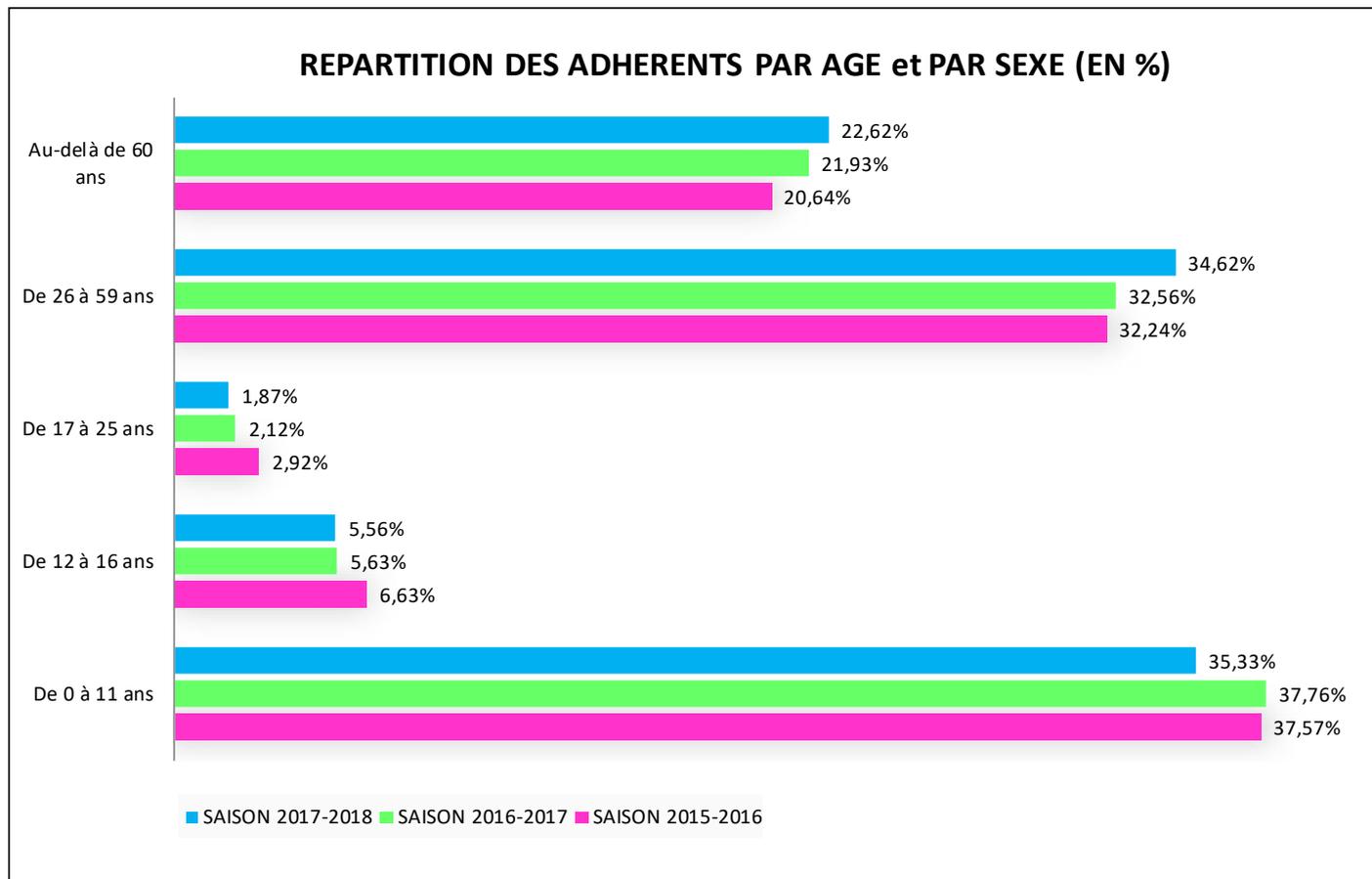
Fait à Annecy,  
le 15 mars 2019

Le Commissaire aux Comptes,  
AUDIT ET FINANCE.

Daniel LAGUNA



# Les chiffres clés

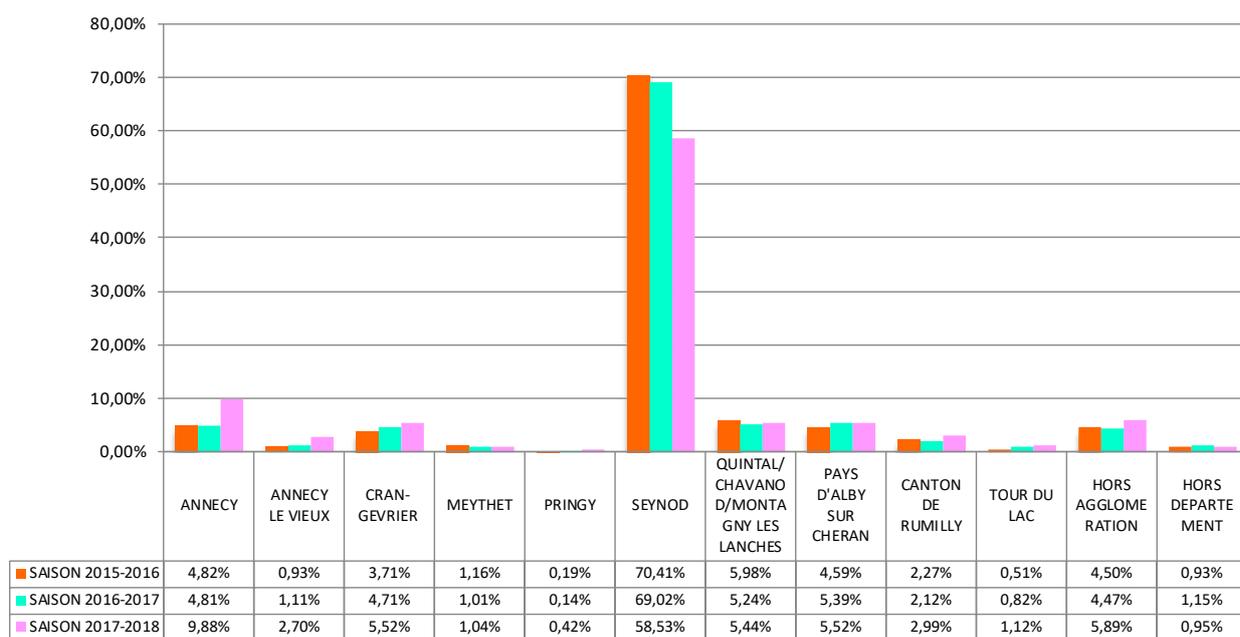


Tout comme l'année précédente, la diminution progressive du public adolescent et jeune adulte se confirme.

Il sera intéressant de trouver de nouveaux moyens pour accueillir ces publics.

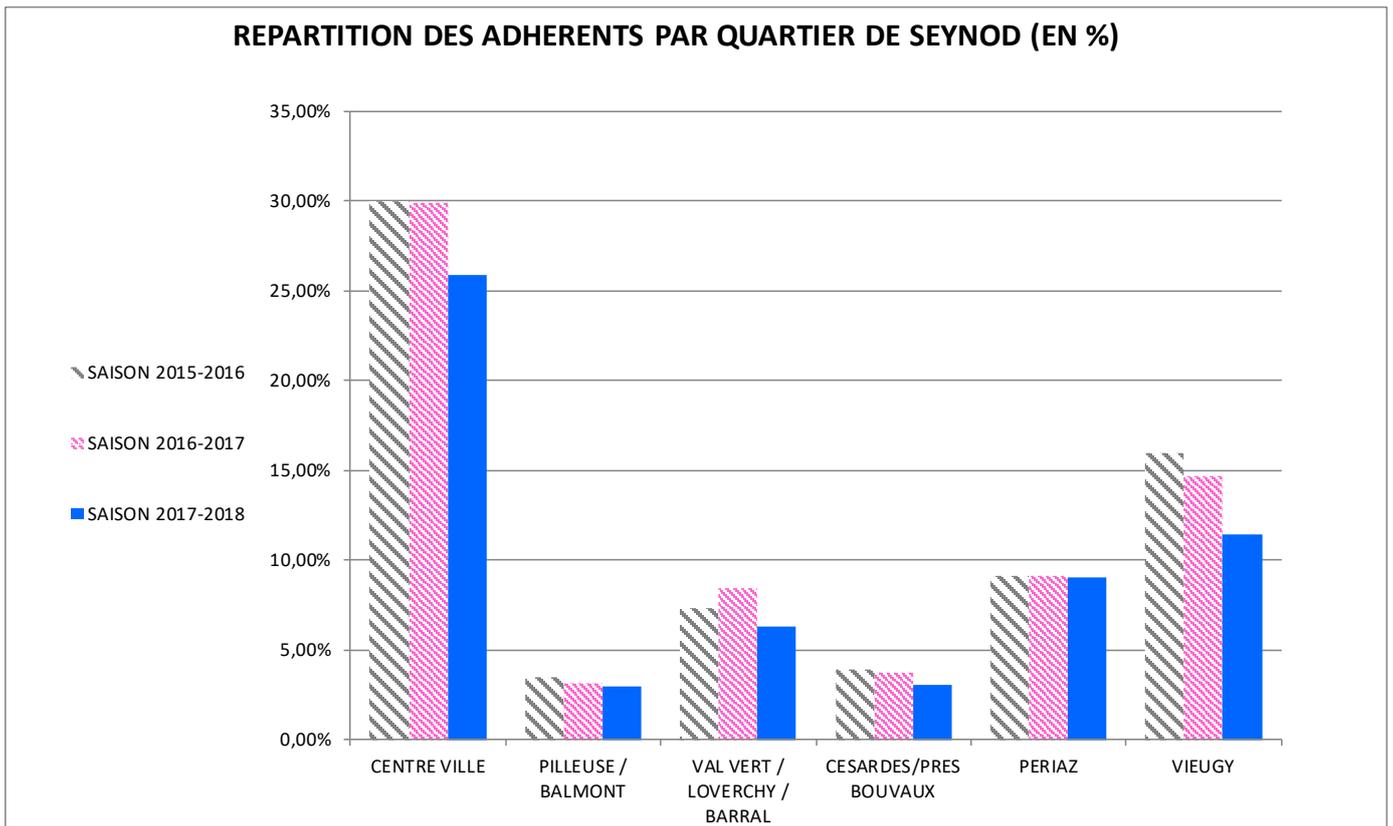
Le développement d'un espace numérique pourrait être l'occasion de les concerner.

### REPARTITION DES ADHERENTS PAR COMMUNE (EN %)



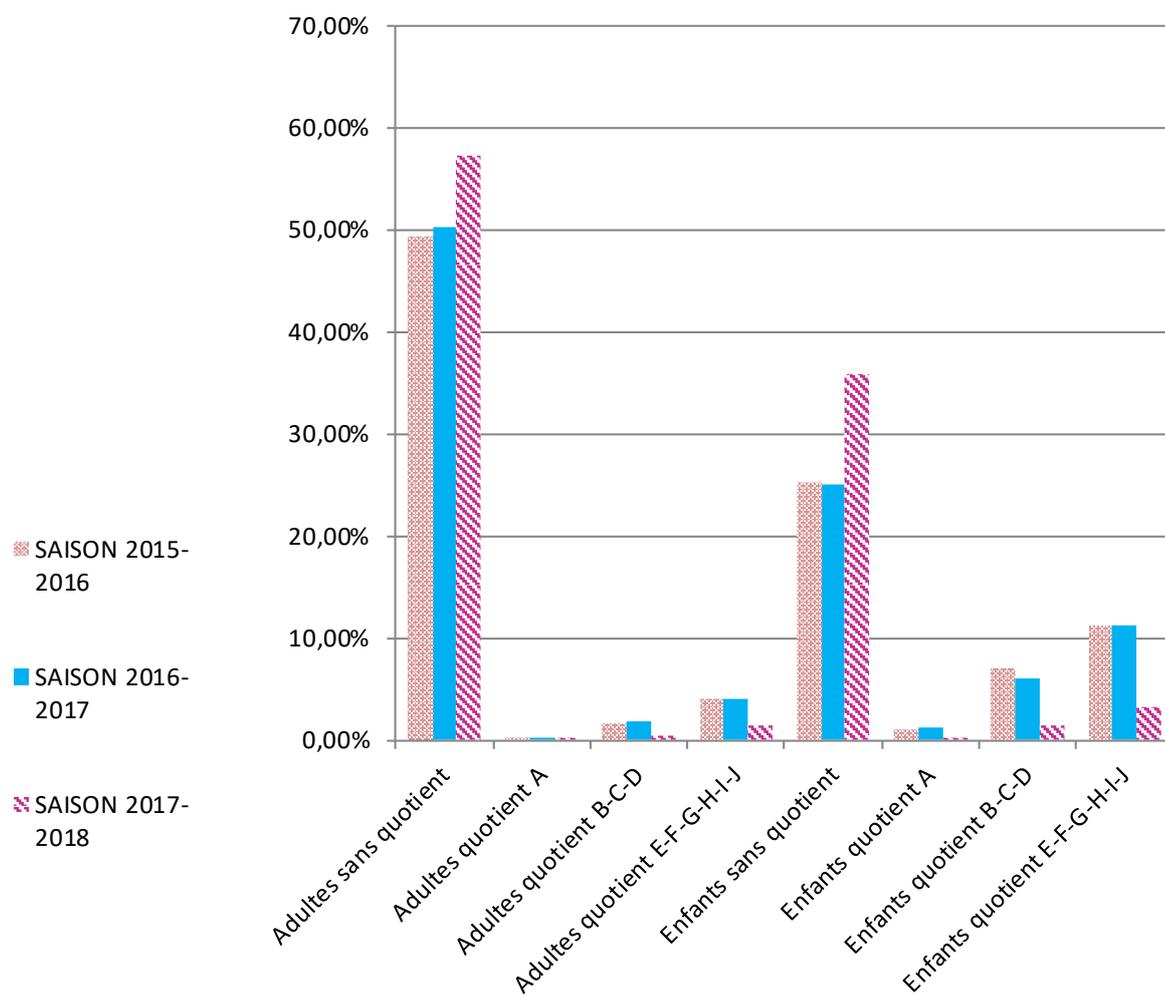
Ce graphique illustre un changement dans la provenance des adhérents. Ceci pouvant être dû à la création de la Commune Nouvelle d'Annecy et à l'application de tarifs identiques à toutes les communes déléguées.

### REPARTITION DES ADHERENTS PAR QUARTIER DE SEYNOD (EN %)



Nous constatons une baisse générale des adhérents en provenance de Seynod historique, il serait intéressant d'observer dans les autres structures socio-culturelles du territoire s'il est constaté une augmentation de seynodiens.

## REPARTITION PAR QUOTIENTS COMMUNAUX (EN %)



Une augmentation des adhérents sans quotient familial est constatée, ceci pouvant être liée à une arrivée de nouveaux adhérents de la commune Nouvelle d'Annecy.

## BUDGET PREVISIONNEL 2019

## CHARGES

N° Compte	Intitulé	PREVISIONNEL 2019
60240	Fournitures administratives	2 000,00 €
60260	Pharmacie	150,00 €
60280	Fournitures Pédagogiques	5 000,00 €
60281	Achats alimentation	40 000,00 €
60410	Prestations divers activités+manifestations	140 000,00 €
60470	Hébergement	3 000,00 €
60616	Carburant véhicules	2 500,00 €
60630	Produits entretien	2 500,00 €
60631	Petit outillage et matériel	2 500,00 €
<b>TOTAL ACHATS</b>		<b>197 650,00 €</b>
61300	Location de salles	4 500,00 €
61350	Location de matériels	9 000,00 €
61500	Entretien & Réparations locaux, Matériel, véhicules	41 500,00 €
61560	Contrat de maintenance téléphonique	750,00 €
61561	Contrat de maintenance informatique	5 000,00 €
61562	Contrat de maintenance photocopieur	1 600,00 €
61563	Contrat de maintenance carte bleue	300,00 €
61565	Contrat de maintenance télésurveillance	1 000,00 €
61600	Assurances	7 100,00 €
61810	Documentation générale	750,00 €
<b>TOTAL SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>71 500,00 €</b>
62100	Personnel extérieur (Intérimaire, remplacement personnel)	- €
62200	ANCV	250,00 €
62260	Honoraires Comm.Cptes+Informaticien+Frais divers	5 000,00 €
62371	Publications,Imprimés,Plaquettes,Pub, Rel Publiq	11 000,00 €
62380	Divers (Pourboirs, dons, cadeaux...)	850,00 €
62400	Transports tous confondus	11 280,00 €
62560	Missions et Réceptions	2 000,00 €
62630	Affranchissements	1 300,00 €
62665	Téléphone	2 800,00 €
62700	Services Bancaires	800,00 €
62810	Cotisations et Affiliations	500,00 €
6282	Frais divers de sous-traitance administrative	- €
62861	Formation des salariés	3 000,00 €
<b>TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>38 780,00 €</b>
63110	Taxes sur salaires (après déduction légale)	- €
63331	Formation professionnelle	- €
63500	Taxes diverses (voir annotations)	50,00 €
<b>TOTAL IMPOTS ET TAXES</b>		<b>50,00 €</b>
641	FRAIS PERSONNEL PERMANENT	569 410,00 €
641	Personnel ACCUEIL DE LOISIRS	70 000,00 €
641	Personnel ANIMATEURS ACTIVITES	181 000,00 €
6473	Comité d'établissement	6 000,00 €
648	ASMI - Médecine du travail	3 000,00 €
<b>TOTAL CHARGES PERSONNEL</b>		<b>829 410,00 €</b>
6516	Droits Auteur	7 160,00 €
6511	Redevances pour licences logiciels	
<b>TOTAL AUTRES CHARGES GESTION COURANTE</b>		<b>7 160,00 €</b>
678	Autres charges except.Dommages et intérêts	- €
672	Charges sur exercice antérieur	- €
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>- €</b>
6811	Dotation amortissements (travaux, signalitique, ordis)	6 000,00 €
6817	Dotation aux retraites	4 500,00 €
6875	Provision poiur risques et charges	- €
<b>TOTAL DOTATIONS</b>		<b>10 500,00 €</b>
<b>SOUS-TOTAL DES CHARGES CLASSE 6</b>		<b>1 155 050,00 €</b>
86	Mise à disposition locaux Mairie	399 000,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 554 050,00 €</b>

## BUDGET PREVISIONNEL 2019

## PRODUITS

N° Compte	Intitulé	PREVISIONNEL 2019
7061	Cotisations et activités	450 000,00 €
7062	Recettes manifestations	1 800,00 €
7065	Prestations service CAF ACC.LOISIRS	36 000,00 €
7067	Prestations service CAF CENTRE SOCIAL	84 000,00 €
7068	Location de salles	5 000,00 €
7080	Produits divers	400,00 €
<b>TOTAL PRODUITS DE SERVICE</b>		<b>577 200,00 €</b>
7400	Subvention Ville Commune Nouvelle d'Annecy	480 390,00 €
	Subvention Ville sur Transport ramasse scolaire /A.L.	1 280,00 €
	Subvention Ville Aide mise à disposition salle	1 580,00 €
	Subvention supplément Ville CARNAVAL	8 000,00 €
	Subvention manifestation Zumba et P'tit Bal	3 500,00 €
7484	Subvention Conseil Départemental	12 000,00 €
7483	Subvention FONJEP	7 100,00 €
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>		<b>513 850,00 €</b>
756	Adhésions	24 500,00 €
7581	Publicités et parrainage	5 000,00 €
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE</b>		<b>29 500,00 €</b>
760	Produits financiers	2 500,00 €
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>2 500,00 €</b>
77	Amortissements Subventions Investissement	- €
771	<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>- €</b>
7875	REPRISE SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	29 000,00 €
79	TRANSFERT CHARGES (Aides ASP Contrats aidés / Rembt Formations + CPAM/Mutuelle)	3 000,00 €
<b>SOUS-TOTAUX DES PRODUITS Classe 7</b>		<b>1 155 050,00 €</b>
86	Mise à disposition locaux Mairie	399 000,00 €
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>1 554 050,00 €</b>

# Remerciements

L'ensemble des actions, dont nous venons de faire état tout au long de ce rapport d'activités, n'a pu être réalisé sans l'implication des bénévoles de l'association mais aussi sans le soutien de diverses institutions ou de personnes individuelles.

Un grand MERCI au nom des administrateurs et des salariés de l'association et plus particulièrement à :

- La Commune Nouvelle d'Annecy, ses services et plus particulièrement la Direction Jeunesse,
- La commune déléguée de Seynod représentée par Madame le Maire déléguée, Vice Présidente du Conseil Départemental ainsi que l'ensemble des élus,
- La Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Savoie, représentée par Monsieur le Président, Monsieur le Directeur et l'ensemble de ses services,
- Monsieur le Président du Conseil Départemental de Haute-Savoie, l'ensemble des élus et des services,
- La commission mixte CAF/ Conseil Départemental,
- Le REAAP (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents),
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS),
- Le réseau des associations socio-culturelles de la Commune Nouvelle d'Annecy,
- Les associations hébergées au Polyèdre,
- Les partenaires associatifs avec lesquels nous travaillons tout au long de l'année,
- Les prestataires avec lesquels nous organisons des activités pour nos adhérents,
- La presse et les médias : Le Dauphiné Libéré, l'Essor Savoyard, Seynod Mag, TV8 Mont-Blanc, O.D.S.radio, France Bleu Pays de Savoie,
- L'ensemble des bénévoles,
- Nos annonceurs et nos sponsors,
- Nos deux mille quatre cent neuf adhérents.